

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
de la cohésion des territoires

Direction générale de l'aviation civile

Décision du 9 novembre 2023

relative à l'intérim des fonctions de chef du bureau des affaires financières et réglementaires des aéroports

NOR : TREA2329207S

(Texte non paru au Journal officiel)

Le chef de service, adjoint au directeur du transport aérien,

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2008-680 du 9 juillet 2008 modifié portant organisation de l'administration centrale des ministères chargés de la transition écologique, de la cohésion des territoires et de la mer ;

Vu l'arrêté du 9 juillet 2008 modifié portant organisation de l'administration centrale des ministères chargés de la transition écologique, de la cohésion des territoires et de la mer ;

Vu l'arrêté du 23 septembre 2021 portant nomination (administration centrale) ;

Vu la note du 20 décembre 2019 portant organisation de la direction du transport aérien,

Décide :

Article 1^{er}

Mme Edith LANCRENON, attachée principale d'administration de l'Etat, adjointe au chef du bureau des affaires financières et réglementaires des aéroports, est chargée d'exercer, par intérim, les fonctions attribuées au chef de ce bureau à la sous-direction des aéroports de la direction du transport aérien de la direction générale de l'aviation civile, à compter du 13 novembre 2023.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires*.

Fait le 9 novembre 2023

Le chef de service, adjoint au directeur du transport aérien,
Jérôme GREFFE